NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

MAI 2010

Façonnons l'avenir ensemble :
Le plan du Canada pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié



En juin 2007, le gouvernement du Canada a choisi le plan canadien pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. L'approche, appelée Gestion adaptative progressive, nécessite le développement d'un important projet d'infrastructure situé dans une collectivité hôte informée et consentante. La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est tenue par un mandat fédéral de mettre en œuvre ce projet et elle débute le processus qui s'échelonnera sur plusieurs années pour choisir une collectivité informée qui consentira à accueillir cette installation nationale.

Le combustible nucléaire irradié est un résidu de la production d'électricité dans les centrales nucléaires. La Gestion adaptative progressive nous servira d'assise pour planifier la gestion sûre et sécuritaire à long terme du combustible nucléaire irradié, qui soit conforme aux meilleures pratiques internationales et aux normes scientifiques, professionnelles et éthiques les plus strictes, ainsi qu'aux valeurs et objectifs dont les Canadiens ont souligné l'importance.

Le plan est de confiner et isoler le combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur dans une formation rocheuse appropriée. Tous les aspects du projet, y compris le transport du combustible irradié des installations d'entreposage provisoires vers le dépôt, seront réglementés de façon stricte par la Commission canadienne de sûreté nucléaire pendant toute la durée de vie de l'installation – de la préparation du site à la construction, l'exploitation et le déclassement. Le projet proposé satisfera les critères stricts de réglementation afin de protéger la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens et l'environnement, tout en respectant les engagements internationaux du Canada envers l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Ce projet de plusieurs milliards de dollars verra la création d'un centre d'expertise pour des études techniques, environnementales et communautaires. Il deviendra un carrefour pour la collaboration scientifique nationale et internationale, et il générera des milliers d'emplois dans la région hôte et des centaines d'emplois dans la collectivité hôte pendant plusieurs décennies, peu importe où il se situera. Le projet sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat à long terme noué entre la collectivité, la région dans laquelle cette collectivité est située et la SGDN, de façon à favoriser le bien-être de la collectivité à long terme. Des fonds réservés pour le projet ont déjà été mis en place.

Au cours des deux dernières années, la SGDN a travaillé en collaboration avec les organisations et personnes intéressées à élaborer un processus équitable et approprié pour identifier une collectivité informée qui consentira à accueillir le dépôt géologique en profondeur pour le combustible nucléaire irradié canadien. Nous commençons maintenant à mettre en œuvre ce processus axé sur les collectivités.

La SGDN donne l'occasion aux personnes, organisations et collectivités intéressées à en apprendre davantage sur le plan du Canada pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, les activités de la SGDN, et le processus qu'elle utilisera pour choisir une collectivité informée qui consentira à accueillir ce projet. Les collectivités qui exprimeront leur intérêt à en apprendre davantage ne seront pas obligées de participer au processus de sélection d'un site. Le site choisi pour le projet devra satisfaire à une série robuste d'exigences de sûreté technique.

Pour en savoir plus sur cette initiative importante, veuillez contacter :

Jamie Robinson
Directeur des communications

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6e étage
Toronto (ON) M4T 2S3
Canada

Tél. : 647.259.3012
Téléc. : 647.259.3692
Courriel : ensavoirplus@nwmo.ca
Site Web : www.nwmo.ca/processusdeselectiondunsite

Le projet

Ce projet d'infrastructure national nécessitera le développement d'un dépôt géologique en profondeur et d'un système de transport pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, ainsi que d'un centre national d'expertise.

Pour être considéré, un site devra être de dimension suffisante pour accueillir les installations de surface et souterraines.

- Ce projet nécessite une superficie réservée d'environ 100 hectares (250 acres) pour les bâtiments et installations associées de surface. Il pourrait aussi s'avérer nécessaire de limiter les activités à l'intérieur de la zone immédiate autour des installations de surface afin de satisfaire aux exigences réglementaires et autres.

- Le dépôt en profondeur nécessite une aire souterraine d'environ 2,5 kilomètres par 1,5 kilomètre (375 hectares/ 930 acres) dans une formation rocheuse propice à une profondeur d'environ 500 mètres. La SGDN devra posséder des droits sur les terres situées au-dessus du dépôt en profondeur, mais d'autres usages pourraient être envisagés, avec la collectivité, pour une partie de ces terres.

